



FÉEDA - Compte rendu d'Assemblée Générale pour 2020

« à distance », le 7 novembre 2020



10 Présents en audio / vidéo : Isabelle Guerre, Agnès Bird, Françoise Guigon, Reine Frobert, Anaïs Frobert, Olivier Gros, Patrice Chavot, François Bernigaud, Laurent Frobert ; Jean-Marie Margaron en fin de séance (souci technique).

Excusés : Luc Kaufman, Patrice Bonnardot

Sommaire :

A) Le projet de fourneau à bois amélioré en argile, fixe et le projet de documentaire vidéo associé

B) Bilan de la participation de FEEDA au projet de fontaine solaire au Laos

C) Projet d'amélioration du stérilisateur solaire SOLOG

D) Projet de fabrications de marmites norvégiennes en tissu en "low tech" et en local.

E) Bilan comptable et bilan des adhésions

F) Changement de siège social

G) Renouvellement du conseil d'administration

A) Le projet de fourneau à bois amélioré en argile, fixe

On rappelle rapidement que ce fourneau fait partie des "techniques low-tech" que FEEDA veut développer et promouvoir. Cette volonté a été clairement affirmée lors de l'assemblée générale 2019. En effet, les matériaux utilisés sont uniquement de l'argile, de la cendre et des pierres. Les deux cylindres en métal utilisés lors de la construction servent de gabarit et sont récupérés après une première phase de séchage.

C'est un fourneau de type "rocket stove" qui conduit le feu sous la casserole avec l'ambition d'avoir le minimum de pertes de chaleur. Sa particularité est d'être intégralement en terre argileuse. Il est donc fixe, construit à même le sol, dans un espace aéré protégé de la pluie. Son autre élément limitant est d'être fabriqué pour une casserole spécifique, de dimensions et de forme décidées avant la fabrication.

Deux objectifs ont été validés lors de cette réunion :

- Améliorer et maîtriser le procédé de fabrication
- Faire connaître ce procédé, le partager au plus grand nombre

Comment maîtriser le procédé ?

- FEEDA a eu connaissance de ce procédé au Bénin, en 2007 : une ONG béninoise diffusait cette technique dans le nord du pays et nous a montré la technique de construction au cours d'une journée. A cette occasion, un manuel de construction a été élaboré puis testé au Sénégal en 2009 et au Burkina Faso en 2012.

Une difficulté majeure est l'absence de prototype disponible pour s'approprier son utilisation, notamment la phase de séchage post-construction, apprécier sa durabilité et mesurer ses performances.

- L'idée est d'améliorer le procédé grâce à une professionnelle de l'argile rencontrée fin août 2020 : Estelle Richard, une potière installée à St-Sauveur-En-Rue (42220). Elle apportera son expertise et son savoir-faire et se chargera d'apporter l'argile.

Comment faire connaître le procédé ?

L'assemblée valide deux actions :

- Mettre à jour le document technique (manuel de construction) visualisé par Estelle Richard. Selon elle, le procédé est déjà de bonne qualité. On y inclura des conseils sur le séchage post-construction, sur la première utilisation et sur la réparation.

Voici un extrait du manuel existant :



Caler avec l'argile les 3 grosses pierres afin d'assurer leur stabilité



Disposer les 3 pierres qui serviront de support pour la marmite ; elles dépassent de 3 à 4 cm

Le manuel ainsi amélioré sera mis à disposition sur le site internet de FEEDA.

- Filmer le procédé avec un équipement professionnel et une équipe d'étudiants en cinéma. La réalisation d'un documentaire est décidée par cette assemblée générale. Le budget doit prévoir le **tournage sur deux journées** puisqu'une journée est consacrée à la construction et une autre à la première utilisation deux à trois semaines plus tard.

La **réalisation du documentaire** : quels objectifs, avec qui, quel scénario ?

Anaïs Frobert (étudiante en dernière année de master cinéma scénario/réalisation) se charge de réunir un groupe de travail et de nous faire des propositions début 2021.

Il serait souhaitable de ne pas se contenter d'un simple manuel de construction filmé et en profiter pour aborder certains thèmes connexes : le low-tech, la simplicité volontaire, l'impact écologique, l'aide au pays en voie de développement, le travail de l'argile, le rapport à la terre, à la nature, le travail des ONG, le bénévolat, etc... Il faudra faire des choix sans doute aussi en fonction des participants à cette journée.

[Voici le lien](#) en consultation vers le document de travail pour ce documentaire.

Avec quels participants et à quel tarif ?

- Cette journée de formation et d'échanges devra se limiter à 10 "constructeurs" environ, de façon à ce que chacun puisse mettre la main à la pâte. On aura aussi des participants observateurs qui participeront à la logistique et aux échanges.
- 40 euros par participant constructeur pour les non adhérents / 20 euros pour les adhérents (25 euros l'adhésion individuelle).
- 80 euros (ou 60 euros pour un adhérent) pour celui chez qui sera fabriqué le prototype, formation comprise. Le fourneau restera bien sûr à demeure. Une garantie de un an nous semble un minimum, sachant qu'il est normal que l'argile se fendille à l'usage. La formatrice (Estelle Richard) devra nous montrer comment réparer le fourneau ou comment le renforcer. Le "prix d'achat" de 80/60 euros est donc remboursable si le fourneau n'est pas réparable dans les conditions précisées le jour de la formation, dans les 12 mois qui auront suivis.

A quel endroit ?

Le fourneau en argile n'est pas déplaçable. Celui chez qui sera construit le prototype devra permettre les visites ou démonstrations lors de journées dédiées. Le fourneau doit être placé à l'abri de la pluie. Il aura un donc double emploi : pour la cuisson et pour la démonstration.

Quel budget ?

1) Dépenses prévisibles pour la journée de construction selon le devis reçu le 3 nov. 2020 :

- 50 euros pour les 100 kg de Terre en vrac
- 150 euros de Forfait "intervention / formation" pour la journée

Estelle Richard ne demande pas de frais de déplacements pour les 280 km Aller / Retour

2) Dépenses prévisibles pour le documentaire

- Selon Anaïs Frobert, un budget de 1000 euros pour la réalisation de la vidéo est raisonnable, compte tenu du fait qu'il y aura deux journées de tournage.
- Anaïs se propose de réunir une équipe de tournage, y compris le matériel. L'équipe sera composée au minimum d'un caméraman, d'un preneur de son et d'un monteur.
- Selon le résultat final, il est envisagé de présenter le documentaire dans des festivals. Dans ce cas, des dépenses de communication pour la promotion du documentaire seront nécessaires.
- Un groupe de travail à distance se met en place via un google doc partagé. Ceux qui veulent y participer sont les bienvenus ; il suffit de nous le signaler par mel.

→ Olivier propose de contacter aussi deux jeunes vidéastes de Romans qui interviennent pour 500 euros la journée.

3) Recettes prévisibles pour la journée de construction : $9 \times 40 + 80 = 440$ euros

4) Recettes prévisibles suite au documentaire :

- Si les recettes du crowdfunding pour la vidéo dépassent les dépenses prévisibles, elles seront affectées à l'équipe de tournage et à la promotion du documentaire.

A quelles dates ?

La période de mai, juin 2021 est retenue à cause du covid.

- samedi 15 mai pour la journée de construction du fourneau
- samedi 5 juin, 3 semaines après pour assurer un séchage suffisant

Une autre option serait de mettre les deux dates en juin : les 5 et 26 juin si covid oblige...

B) Bilan de la participation de FEEDA au projet de "fontaine solaire" au Laos

Ce projet est celui du "club Laos", club de solidarité internationale du lycée de Meylan, en Isère. Il regroupe 4 professeurs (dont Laurent F) et 12 lycéens.

[Voir les actions](#) et [le blog du club Laos](#).

Il avait un double objectif :

- Construire avec les bénéficiaires une "fontaine solaire" qui stérilise l'eau à l'aide d'une lampe à ultra-violet C (1000 litres par jour). Les bénéficiaires sont notamment les élèves du lycée technique de Thakek au Laos. La fontaine solaire est donc destinée à un usage collectif. Cela a bien été fait, avec succès : la fontaine solaire a été montée sur place avec les lycéens, placée et testée. Les retours sont positifs. Pour ce premier objectif, FEEDA a proposé en démonstration un stérilisateur solaire "Solog" pour un usage familial. Sur place, il s'est avéré inapproprié du fait de l'absence de bouteilles en plastique de type PETE (bouteilles de boissons gazeuses par ex.)

→ Penser à une version modifiée de Solog qui fonctionne avec des bouteilles en verre.

- Sensibiliser 12 jeunes lycéens de 16 à 18 ans aux problématiques de l'aide au développement et de la rencontre interculturelle.
Pour cela, FEEDA a organisé le jeu de rôle "Bafa-Bafa" qui met en scène la rencontre entre deux cultures avec des codes et des langages différents.

Ce projet n'a généré aucune dépense pour FEEDA (seulement des heures de bénévolat...) : entièrement financé par le club Laos avec une subvention de 7000 euros de Resacoop.

C) Projet d'amélioration du stérilisateur solaire SOLOG

Comme on l'a vu précédemment, le reproche principal fait à cette technique "low tech" est l'usage des bouteilles en plastique qui contiennent l'eau à stériliser.

Les détails sur cette technique de stérilisation : [cliquer ici](#)



Pourquoi du plastique ? Parce que le plastique laisse passer les ultraviolets A et B ; mais aussi parce qu'il permet une montée en température relativement rapide.

Enfin, on trouve facilement ces bouteilles : la consommation familiale de boissons gazeuses est suffisante pour assurer le roulement des bouteilles qu'il faut changer régulièrement

Pourquoi pas des bouteilles en verre ?

D'une part parce que le verre, parfois, ne laisse pas passer les ultraviolets. Il est d'ailleurs difficile de le savoir sauf si la bouteille est teintée.

Cela implique donc d'utiliser un détecteur à U.V. D'autre part, parce que le verre est plus long à monter en température.

La caisse solaire est munie d'une vitre et placée par-dessus les 4 bouteilles d'eau elles-mêmes placées sur une plaque ondulée de tôle noire.

Deux heures d'exposition au soleil suffisent pour assurer la stérilisation.

Autre amélioration à envisager : enlever la plaque en polycarbonate (ou en verre à fenêtre) pour éviter la baisse des UVs et compenser la perte d'énergie par un système à concentration minimale. On peut imaginer par exemple une plaque d'aluminium formée en demi-cylindre avec la ou les bouteilles placées au centre.

En 2019, sollicité par un pasteur français, FEEDA a participé ponctuellement en Centrafrique à un projet de potabilisation de l'eau par le système Solog mais les analyses de l'eau n'ont pas été convaincantes. Les analyses de l'eau à l'institut Pasteur de Bangui ont montré la persistance de bactéries pathogènes Escherichia Coli. Sans aucune information sur les conditions d'utilisation (pas de compte rendu d'expérience), il est impossible de savoir quelle est la cause de l'échec de la potabilisation (météo, usage...).

Il n'y a pas de doute sur l'efficacité du système quand il est bien utilisé mais peut-être faudrait-il proposer une autre version, sans vitre, pour que les bouteilles soient exposées directement au soleil comme dans le système sodis ([voir sodis.ch](http://voir.sodis.ch)).

Ce projet n'a rien coûté à FEEDA (mais des heures de bénévolat...).

D) Projet de fabrications de marmites norvégiennes en tissu en "low tech" et en local.

[Lien vers](#) la page dédiée sur le site de FEEDA.

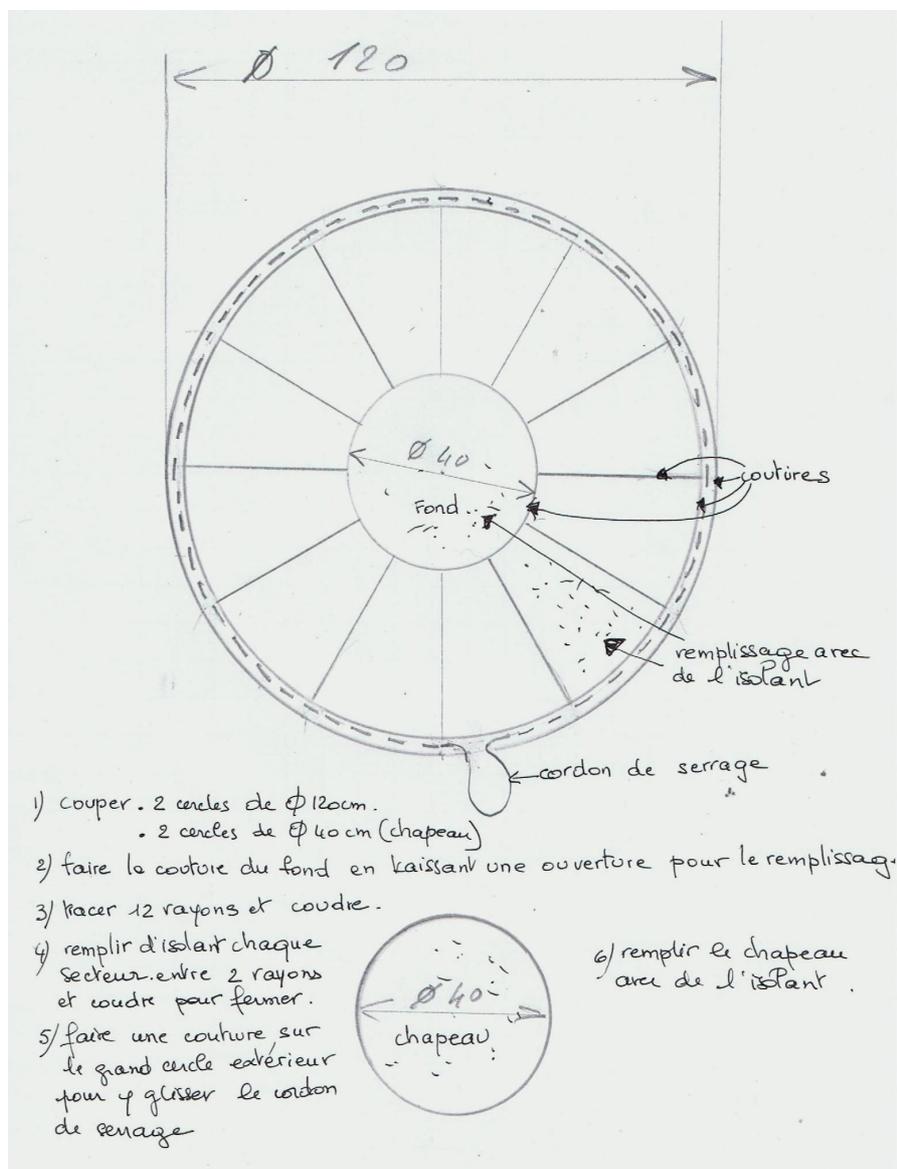


La marmite norvégienne en tissu est une des techniques locales "low tech" la plus simple à promouvoir et à transmettre.

Comme on peut le voir dans le patron ci-dessous, la marmite norvégienne est très simple à coudre et nécessite seulement deux matériaux : du tissu, pas forcément ignifugé, et de l'isolant, par exemple issu du recyclage de tissu comme l'[isolant Métisse](#).

Les événements en 2020 n'ont pas permis de mettre en action l'idée de produire, et vendre, des exemplaires de ce modèle via des ateliers de couture. Le souhait pour 2021 est de mettre en place un partenariat avec un fournisseur et avec un centre d'action sociale pour les bénéficiaires en précarité énergétique.

Le patron ci-dessous est celui d'un grand modèle qui a déjà été produit par les "[Ateliers Marianne](#)" pour 60 euros. Son utilisation a montré que l'on peut passer à un modèle moins grand, de diamètre 300 au lieu de 400 mm pour la casserole qui vient se positionner au fond. Cela diminuera le coût de revient et l'encombrement.



Améliorations à apporter à ce modèle :

- faire en sorte que le fond puisse se nettoyer facilement. On peut imaginer une pièce de tissu amovible et placée sous la casserole.
- de même, il faut pouvoir enlever facilement l'isolant pour laver sans difficulté la marmite norvégienne dans son ensemble et changer si besoin l'isolant.

Il est à noter que le club Laos du Lycée du Grésivaudan à l'origine du projet de fontaine solaire est à la recherche d'activités utiles en France. Le groupe de lycéens sera sollicité pour les projets préalablement cités : fourneau en argile et marmite norvégienne.

E) Bilan comptable et bilan des adhésions

Bilan comptable :

A la date de la dernière assemblée générale, le 21/11/2019, le solde était de 3239,37 euros.
A ce jour, le 07/11/2020, il est de 2652,99 euros

1) Recettes : 25 € d'adhésion (de Reine et Laurent Frobert)

On rappelle qu'aucune adhésion n'a été demandée en 2019, comme en 2018, suite à la baisse des activités.

2) Dépenses : 586,38 euros

- Cotisation carte visa de FEEDA : « Adispo Ass Integral », coût de $37,80 \times 4 = 151,20$
→ Cette formule bancaire est à renégocier en 2021.

- Loyer du local de stockage situé à Vizille (18,50 / mois) : 222,00 (coût réel location 37 euros par mois mais 6 mois sont payés par Reine et Laurent, 6 mois payés par Feeda pour une utilisation conjointe du local, ce qui fait au final un coût de 18.50 par mois pour FEEDA)

- Assurance SMACL : 184,28 (chèque N°158 10 23). De même, ce contrat peut être renégocié.

- Autres dépenses diverses : 28.90

Total des dépenses depuis le 21/11/2019 : $151,20 + 222 + 184,28 + 28.90 = 586,38$ euros

A noter : le paiement de l'hébergement du site internet et du nom de domaine (51 euros) par Reine et Laurent Frobert (et qui correspond donc à un don de leur part).

Solde au 07/11/2020 : $3239,37 - 586.38 = 2652.99$

→ Le bilan comptable est approuvé à l'unanimité.

Bilan des adhésions : Voici le [lien vers notre fiche "helloasso"](#) et pour [adhérer en ligne](#)

Compte tenu des activités prévues en 2021, il est décidé de relancer les adhésions pour 2021. Pour cela, une mise à jour de la fiche de présentation de FEEDA et de nos projets sur "helloAsso" est prévue en janvier. Le montant des adhésions 2021 est le même que précédemment : 45 euros pour les couples et 20 euros pour les individus.

François Bernigaud et Laurent Frobert se proposent pour ce travail.

→ Le bilan des adhésions et le bilan des activités est approuvé à l'unanimité.

F) Changement de siège social

Extrait des statuts de FEEDA : “le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.”

Le siège social de FEEDA est maintenant chez Reine et Laurent Frobort, au 264 rue du Moulin, 38220 Notre Dame de Mésage.

→ Le changement de siège social est approuvé à l'unanimité.

G) Renouvellement du conseil d'administration

Sortants (1/3 obligatoire d'après nos statuts) : Reine Frobort, Patrice Chavot et François Bernigaud. Tous se représentent à nouveau et sont acceptés à l'unanimité.

Pas de nouvel entrant.

Membre du CA	Membre du Bureau	Fonction au Bureau
Isabelle Guerre	Oui	Vice Présidente
Reine Frobort	Oui	Trésorière
François Bernigaud	Oui	Secrétaire
Laurent Frobort	Oui	Président et Secrétaire adjoint
Olivier Gros	Non	/
Patrice Chavot	Non	/
Laurent Garin	Non	/

Clôture de la séance à 19h, ce 7 novembre 2020

Le Président : Laurent Frobort

07 66 02 79 58

laurent.frobort@feeda.org

